

BRUXELLES

SOUS

LA BOTTE ALLEMANDE

par **Charles TYTGAT**

5 septembre 1918

Le 13 juillet dernier, un train spécial, rempli de réfugiés et d'évacués français, quittait Bruxelles pour rejoindre la France via l'Allemagne et la Suisse. Le lendemain, j'apprenais qu'un certain nombre de Belges, non munis de passeports réguliers, avaient été arrêtés au moment de l'arrêt de ce train en gare d'Etterbeek. Mais quoi ? Les arrestations sont chose tellement banale sous le joli régime actuel, que je ne prêtai à cette affaire qu'une attention distraite et ne tardai pas à en perdre le souvenir.

Aujourd'hui, j'ai appris à ce sujet les détails savoureux que voici :

Le départ du 13 juillet n'était pas le premier. Il y en avait eu plusieurs autres auparavant et chaque fois c'est le capitaine Karges, aidé de son adjoint le lieutenant Schick, chef d'une des sections de police du poste de la rue de Berlaimont, qui avait été chargé de veiller à leur composition et de délivrer les passeports nécessaires. Ce capitaine Karges

n'est pas un inconnu en Belgique : il a résidé notamment, pendant plusieurs années, à Liège, où il s'était fait inscrire comme membre de la Loge maçonnique, ce qui lui valut, soit dit en passant, d'entrer en relations avec le grand maître de cette institution, M. Magnette ; on sait que le magnifique patriotisme de M. Magnette (**Note**) a valu au sénateur de Liège d'être douloureusement persécuté par les Allemands, mais passons.

Le capitaine Karges, appelé à Bruxelles au début de la guerre, se laissa entraîner à des dépenses de beaucoup supérieures aux ressources dont il disposait. Il aimait la vie large et avait à pourvoir à l'entretien, extrêmement dispendieux, de deux ménages, sinon même de trois. Il était fort connu dans les milieux où se réunissent, de nos jours encore, à Bruxelles, pour s'amuser, les Allemands qui se sont enrichis à piller la Belgique et les quelques mauvais Belges qui se sont rempli les poches (**Note**) à les y aider. Et l'on semait les Marks à la volée ...

Rien d'étonnant ; le capitaine Karges disposait de deux plantureuses sources de revenus : il avait organisé une façon d'agence de désertion à l'usage de ceux de ses compatriotes qui désiraient respirer l'air pur des bords de la « *Zuiderzee* » (**Note**) et il vendait d'authentiques passeports aux Belges avides de profiter des trains de réfugiés français, pour fuir le territoire occupé. Ce petit commerce durait depuis longtemps et rien, sans

doute, ne l'eût empêché de prospérer jusqu'à la conclusion de la paix, si le capitaine Karges avait eu un sens plus subtil de sa situation.

Ecoutez :

Madame X..., femme d'un officier belge présent au front, avait le plus vif désir de rejoindre son mari dont elle était séparée depuis près de quatre années. Elle avait, pendant de longs mois, sollicité un passeport, frappé à toutes les portes, mis en œuvre toutes les influences, mais en vain. Les Allemands ne voulaient rien savoir et Madame X... s'en désolait et s'en irritait d'autant plus que ses ressources diminuaient rapidement. Un jour vint même où tout son avoir disponible se réduisit à 2.500 francs ... Dans cette extrémité, elle s'en fut conter sa peine à Madame T..., femme d'officier également, et lui demanda de la conseiller sur les meilleurs moyens d'arriver à quitter la Belgique ; Madame T... lui proposa d'aller trouver Karges :

- *Plusieurs personnes – ajouta-t-elle – sont fort heureusement arrivées en France grâce à des passeports délivrés par cet officier. Il ne les donne pas gratis, tant s'en faut, car leur prix oscille – m'a-t-il été affirmé – de 1.500 francs à 3.000 marks. Allez le voir. Dites-lui que vous êtes disposée à « payer les frais de chancellerie ». Je gage que vous réussirez.*

Madame X... suivit ce conseil ; elle fut mise sans difficulté en présence du capitaine Karges qui, lorsqu'elle aborda la question des « *frais de chancellerie* », déclara :

- *Ce sera 3.000 marks.*
- *Monsieur – répondit Madame X... –, désolée, je ne puis payer une somme aussi élevée. Tout mon avoir ne se monte plus qu'à 2.500 francs. Je vous offre 2.000 francs, car il me faut au moins 500 francs pour mes frais de route. Impossible, madame ...*
- *Je vous en supplie ...*
- *Je répète que c'est impossible !*

On se quitta, un peu froidement, mais Madame X..., dans son ardent désir de partir, revint à la charge. L'officier s'en tint à son premier chiffre et la conversation monta d'un ton :

- *Il s'agit d'un tarif fixe qu'il n'est pas en mon pouvoir de réduire – déclara le Boche.*
- *Pardon – répliqua la visiteuse –, pardon, et la preuve c'est que certaines personnes peu fortunées n'ont eu à payer que 1.500 francs.*

La discussion s'échauffa et Karges congédia cavalièrement. Madame X... en lui jetant :

- *Parole d'honneur ! Vous y apportez une insistance telle qu'il semble que vous croyiez que je mets cet argent dans ma poche !*

Deux jours après, Madame X... revint encore. Elle était arrivée au comble de l'irritation.

- *Monsieur – dit-elle –, vous m'avez demandé avant-hier si je croyais que vous mettez en poche le prix des passeports que vous délivrez. Oui, je le crois ...*
- *Madame ! ...*
- *J'en suis certaine ! Si certaine que si après demain, à 2 heures, veille du départ du train pour la Suisse, mon passeport n'est pas déposé telle rue, tel numéro, je vous dénonce au gouverneur général.*

La plus élémentaire sagesse commandait à l'officier de faire bonne mine à mauvais jeu et d'en passer par où le voulait M^{me} X... Karges, au contraire, s'entêta ...

Le surlendemain, à l'heure dite, le passeport n'étant pas arrivé, M^{me} X... mit sa menace à exécution et exposa, par écrit, toute l'affaire à M. von Falkenhausen. Sa lettre ne parvint au gouverneur général que peu de temps avant le départ du « *train des évacués* », mais on dut faire diligence, car quelques instants avant le coup de sifflet du départ, des « *polizeis* » envahissaient la gare du Nord et procédaient à de nombreuses arrestations, dont celle de M. Karges lui-même ; au moment où on lui mettait la main au collet, celui-ci était fort occupé à surveiller le bon embarquement des quelques centaines de kilogrammes de bagages qu'il avait autorisé M.

B..., un très important industriel de la frontière franco belge, à emporter, au mépris du règlement allemand stipulant que chacun des évacués ne pouvait en avoir que 30.

Vous me demanderez peut-être comment on s'y prit pour distinguer les passeports délivrés par Karges des passeports réguliers, alors que rien ne différenciait les uns des autres ? Voici : Depuis le jour où le ministre de France a quitté Bruxelles, soit depuis le commencement de la guerre, la protection des sujets français est assumée par la légation d'Espagne ; c'est là que les Français doivent s'adresser pour obtenir un certificat de nationalité, préalablement à toute démarche à faire auprès des autorités allemandes en vue de l'obtention d'un passeport. Jusqu'ici on s'était contenté, avant le départ du train, de vérifier si les passeports des évacués étaient en règle. Cette fois, outre le passeport, on exigea la production du certificat délivré par la légation d'Espagne. Les voyageurs français n'eurent aucune peine à satisfaire à cette formalité ; les porteurs de passeports délivrés par Karges, tous Belges, ne le purent et pour cause. Une quarantaine d'arrestations furent ainsi opérées, tant à la gare du Nord qu'à celle d'Etterbeek, où le train fit halte pendant quelques minutes.

La rafle, cependant, n'était, pas complète et alors que les « *escapés* » se réjouissaient déjà d'avoir échappé aux argousins de M. von

Falkenhausen, la police allemande comparait minutieusement la liste des voyageurs autorisés à partir avec le nombre de coupons délivrés ; elle constatait aussitôt que ce dernier chiffre, compte étant tenu des personnes déjà arrêtées, était supérieur au premier et que par conséquent il devait encore se trouver des « *intrus* » dans le train en route à ce moment vers la frontière allemande. Un télégramme fut lancé à Libramont, mais n'arriva qu'après le passage de l'express. Un autre avisa aussitôt le personnel policier de la gare d'Arlon ; il y parvint en temps utile et l'on y procéda à une troisième vérification qui amena une trentaine d'arrestations nouvelles. Puis le train reprit, définitivement cette fois, le chemin de la Suisse via l'Allemagne.

Chose à peine croyable, il emportait, malgré tout, plusieurs Belges munis de passeports irréguliers et de ce nombre se trouvait une Bruxelloise, Madame S... Celle-ci, mise en alerte par les deux vérifications de Bruxelles-Nord et d'Etterbeek auxquelles elle avait échappé par grand hasard, s'inquiéta de l'arrêt anormalement prolongé du train en gare d'Arlon. Elle ne tarda pas à comprendre que les Boches procédaient à un nouveau contrôle et constata qu'ils commençaient par les voitures de queue. Elle attendit que les « *polizeis* » eussent vérifié deux wagons pour se couler à contre-voie du sien qui se trouvait en tête et gagner l'arrière du train en

se glissant le long des marchepieds. Plusieurs voyageurs suivirent son exemple, notamment – m'a-t-il été affirmé – un de nos meilleurs agents d'espionnage qui, grâce à Karges, avait déjà fait partie du premier départ d'évacués français, puis était revenu en Belgique pour y poursuivre sa mission.

Quelques heures après l'arrestation du capitaine Karges, on arrêtait le lieutenant Schick et 15 autres « *polizeis* » plus ou moins gradés ou dégradés. Douze d'entre eux furent envoyés sans délai au front. Les cinq autres seront – paraît-il – fusillés, dès que l'instruction ouverte à leur charge sera complète ; elle ne l'est pas encore à l'heure actuelle et il va sans dire que l'on ne sait rien de ce qu'elle a révélé, notamment en ce qui concerne la curieuse agence de désertion montée par cette bande de fripouilles. Tout ce que j'ai pu apprendre à ce propos, c'est que Karges a reconnu que la vente des passeports lui avait rapporté 172.000 marks.

(pages 481-487)

<http://uurl.kbr.be/1008367?bt=europeanaapi>

Notes de Bernard GOORDEN.

Pour le *magnifique patriotisme de M. Magnette*, voyez notamment ce qu'en disent en date du 20 octobre 1914 Louis **GILLE**, Alphonse **OOMS** et Paul **DELANDSHEERE** dans *Cinquante mois d'occupation allemande*

(volume 1 : 1914-1915). Ils y évoquent la première lettre que Charles Magnette, sénateur de Liège et grand-maître de la franc-maçonnerie belge, a adressé, le 27 septembre 1914, aux neuf grandes Loges d'Allemagne.

<http://www.idesetautres.be/upload/19141020%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

en date du 9 novembre 1916 (Volume 2 : 1916). Ils y évoquent la seconde lettre de protestation que Charles Magnette, sénateur de Liège et grand-maître de la franc-maçonnerie belge, a adressée aux grandes Loges d'Allemagne contre les déportations de nos « *chômeurs* » :

<http://www.idesetautres.be/upload/19161109%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

en date du 14 janvier 1917 (volume 3 : 1917) :

<https://www.idesetautres.be/upload/19170114%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

Pour *les quelques mauvais Belges qui se sont rempli les poches*, lisez notamment la traduction française de « *Zeep* », texte de fiction de Roberto J. **Payró** :

<http://idesetautres.be/upload/PAYRO%20ZEEP%20FR.pdf>

« Le **Zuiderzee** (littéralement : mer du Sud ou mer Méridionale, en néerlandais) était un golfe du centre-nord des Pays-Bas ; il a été transformé en lac d'eau douce appelé l'IJsselmeer et en polders grâce aux travaux du Zuiderzee. » <https://fr.wikipedia.org/wiki/Zuiderzee>